

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi, 28 avril 2015 à 20h00 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire-suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, R. Denis Dubé, Thomas Howard, Inès Pontiroli et Dr. Jean Amyotte,

Également présents : M. Benedikt Kuhn, directeur général par intérim, M. Dominic Labrie, chef de service – communications et quelques contribuables.

La séance débute à 20h00.

PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS

Il n'y avait aucune parole du public.

15-04-2352

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du règlement #05-15 abrogeant le règlement #04-15 "Règlement d'emprunt pour les dépenses en immobilisation dans la municipalité de Pontiac pour des travaux de voirie"
4. Octroi du contrat pour le "Remplacement d'un réservoir sur camion existant International 2008 FS623 tanker"
5. Réparations de la niveleuse
6. Formation – Service de sécurité incendie
7. Proposition de modification au 2^e projet du Schéma d'aménagement révisé
8. Période de question du public
9. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé
Appuyé par : Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes:

Modifications:

Item 3 devient: Avis de motion – règlement pour abroger le règlement #04-15 – Emprunt pour les dépenses en immobilisation pour travaux de voirie

Item 5 devient : item 5 a

Ajout:

Item 5 b : Abat-poussière

Adoptée

AVIS DE MOTION

Je, soussigné, **Roger Larose**, maire à la Municipalité de Pontiac, donne avis à l'effet que j'entends présenter à une prochaine session de ce conseil un règlement abrogeant le règlement #04-15 – Règlement d'emprunt décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 2 000 000,00 \$

15-04-2353

RESERVOIR POUR LE SERVICE DE SECURITE ET D'INCENDIE

ATTENDU QU'en date du 27 mars 2015, la municipalité de Pontiac procédait à un appel d'offres par invitation pour la fourniture et l'installation d'un réservoir incendie pour le camion #909, International 2008, afin de rendre fonctionnel ce véhicule de combat incendie;

ATTENDU QUE la municipalité a invité Battelshield Industry Limited et Tankcon FRP à soumettre une offre de service ;

ATTENDU QU'à 11h le mardi 13 avril 2015, heure et date de clôture de l'appel d'offres, seule la proposition de Battelshield Industry Limited ((51 655,07\$ (taxes et livraison incluses)) a été reçue ;

ATTENDU QUE l'analyse a permis de montrer que cette proposition est conforme à l'esprit du devis;

Il est

Proposé par : Dr Jean Amyotte
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la proposition de la firme Battelshield Industry Limited pour la fourniture et l'installation d'un réservoir incendie pour le camion #108 au montant total de 51 655,07\$ (taxes et livraison incluses) ;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE cette dépense soit emprunté du fonds de roulement et remboursée à la fin de l'année en cours par l'activité de fonctionnement si les sommes nécessaires sont disponibles, sinon le remboursement au fonds de roulement se fera en entier en 2016.

Adoptée

15-04-2354

ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT QU'EN date du 14 avril 2015, la municipalité de Pontiac procédait à un appel d'offres par invitation pour la fourniture et la livraison de 50 ballots d'une (1) tonne de chlorure de calcium en flocons devant être utilisé en guise d'abat-poussière pour les chemins de gravier;

CONSIDÉRANT QU'à 10h le mardi 21 avril 2015, heure et date de clôture de l'appel d'offres, trois (3) propositions émanant respectivement de Calclo Inc. (33 802.65\$), de sel Warwick Inc. (33 226.65\$) et de Somavrac CC (32 193\$), les taxes et le transport étant inclus;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse a permis de montrer que les trois (3) propositions étaient conformes à l'esprit du devis;

Il est

Proposé par : Dr Jean Amyotte
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU :

- QUE la municipalité accepte la proposition de la firme Somavrac CC pour la fourniture et la livraison de 50 ballots d'une (1) tonne de chlorure de calcium en flocons au montant total de 32 193\$ (toutes taxes et livraison incluses);
- QUE la dépense soit assumée à hauteur de 30 000\$ par le poste budgétaire 02 32001 635 (calcium – voirie) et que le montant résiduel de 2 193\$ fasse l'objet d'un réaménagement du poste budgétaire 02 32000 620 (gravier – voirie).

Adoptée

15-04-2355

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par : Thomas Howard

Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h05 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL par intérim

« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».